Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **4 (1974)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

aînés

N° 10/74 — Quatrième année

Ce numéro est tiré à 18 000 exemplaires

Administration : Yves Debraine
Administration et Rédaction:
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,
téléphone (021) 22 34 29

Rédaction : Georges Gygax
Lausanne: 10, pass. Saint-François, 1003 Lausanne
Genève: CREDIS, 22, route de la Chapelle,
1212 Grand-Lancy

Editeur : Société coopérative « Aînés » Lausanne

Imprimeur : Presses Centrales Lausanne S. A.

Régie des annonces : Annonces Suisses S. A. « ASSA »
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31
1002 Lausanne
et succ. dans toute la Suisse

Comité de fondation : Dr L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard, Bernard Peitrequin

Banque : Banque Cantonale Vaudoise C. C. P. :
10 - 725 (Ment.: pour compte 360.298 « Aînés »)

Prix du numéro : Fr. 1.80

Abonnements : Fr. 18.— par année
Etranger: Fr. 21.—

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction.

2 Editorial
3 Le bonheur est de toujours...
6 Maja et Mirjam, venues de Corée
8 Le jardin aux herbes
9 Maudite inflation
10 Message œcuménique
11 Les conseils du médecin
12 L'avocat vous répond
13 Chronique AVS
14 Mouvement des Aînés
15 Pages Pro Senectute
19 Madame Pratique a des idées
21 Courrier des lecteurs
22 Petites annonces
23 Travaux à l'aiguille
24 Mots croisés

Photo de couverture: Le grand bonheur de Maja et Mirjam, petites filles de Corée devenues Zurichoises. Voir notre reportage en pages 6 et 7 de ce numéro.
(Photo Yves Debraine)

Les « petits messieurs »

L'affaire relatée ici serait de peu d'importance si elle ne permettait de constater, une fois de plus, qu'il est des gens chez qui les scrupules n'existent guère.
Récemment, nous avons lu dans un quotidien que de « vilaines gens » se déplacent par monts et par vaux vendant, sous le couvert d'une maison connue, des litres d'un produit d'entretien douteux. Or, chose extraordinaire, ladite maison semblait se déplacer constamment, les « représentants » faisant remplir et signer leur fiche de commande estampillée une fois à Le Bry (FR), une autre à Romont, et enfin dans le canton du Tessin...
Gibier: les personnes âgées. Tactique: la surprise.
A Lausanne, nous avons rencontré deux personnes lésées par « ces messieurs ».
L'une d'elles, Mme Nelly Wolfgang, raconte:
— Dans la journée du 6 août, un jeune homme se présente à ma porte avec beaucoup d'aplomb:
— Bonjour Mme Wolfgang! Un cadeau pour vous!
L'homme brandit une shampooinneuse pour tapis.
— Comment ça, un cadeau?
— Eh! bien, dit-il, me tendant l'objet, ce cadeau à condition que vous me preniez dix litres d'un détergent que j'ai ici. La maison L..., Madame! Vous savez, à partir de dix litres, vous obtenez le cadeau, et à raison de 23 fr. 90 le litre, c'est pour rien.
— Vous plaisantez!
L'homme ne plaisante pas; il propose une démonstration. Il choisit une boiserie. Evidemment, celle-ci sort étincelante de l'opération.
Conquise, Mme W. tombe dans le panneau et signe. Peu de temps après, Mme W. apprend que son voisin a également signé une fiche de commande de la maison L... Moins chanceux que Mme W., M. Yersin doit emmagasiner, lui, une cinquantaine de litres du produit en question! Et il y a ces commandes qui ne proviennent pas du même endroit... c'est étrange. Cette signature illisible... Les faits sont là. Les victimes comprennent qu'elles ont été bernées. C'est moche.
Moche est peu dire. Des personnes comme nos deux interlocuteurs, il en existera toujours; de « petits messieurs » également. Alors que faire? Que faire pour se préserver de telles mésaventures? Avant tout: être attentif; ne jamais signer ou accepter de payer comptant. Proposez au besoin de régler le montant de votre achat par mensualités. Ainsi, si vous avez le moindre doute, il vous sera possible de résilier le contrat dans les cinq jours.

★★★

La Fédération romande des consommatrices organise, le 31 octobre prochain, à la Paroisse de Saint-Luc, Pontaise, Lausanne, une conférence sur « Ventes et attrape-nigauds, contrats d'achat et courses organisées avec commandes ». A ne pas manquer!